

Rapport de suivi de la thèse

1 | Changements survenus sur le plan matériel ou institutionnels depuis la dernière convention ou changements à anticiper.

→ Attirer l'attention sur l'importance de communiquer tout changement de situation ayant un impact sur la réalisation de la thèse. Considérer le pourcentage dévolu à la recherche doctorale et ses éventuelles variations en cours de contrat.

2 | Modifications ou remaniements dans le processus de réalisation de la thèse.

→ Par exemple changement dans le plan, la problématique, le corpus, la méthode. Abandon d'un élément discuté. Changement du calendrier / des grandes étapes

3 | État des lieux

→ La révision annuelle de la convention devrait donner lieu à un état des lieux de l'année écoulée. Les objectifs, en terme d'avancement, de calendrier, etc., ont-ils été atteints ? Si non, pourquoi ? Faut-il apporter des modifications au projet ?

4 | Rencontres effectives au cours de l'année écoulée

→ Les deux parties sont-elles satisfait-e-s de la fréquence et de la durée des rencontres de l'année écoulée ? Aurait-il fallu se rencontrer plus régulièrement ? Espacer au contraire davantage les rencontres ? Les modalités d'encadrement fixées par la dernière convention ont-elles convenu aux deux parties ?

5 | État des lieux sur les activités de recherche menées durant l'année écoulée : séminaires, journées d'études, colloques, enseignements, publications, activités sur le terrain, etc.

6 | État des lieux des formations suivies durant l'année écoulée.